



Union interparlementaire

Pour une meilleure promotion des droits de la femme : Quel rôle pour les parlements et les parlementaires de la sous-région ouest africaine ?

Lomé, Togo (16-18 février 2009)



République du Togo
Assemblée nationale

Programme provisoire

Lundi 16 février 2009

9h00-10h00 **Cérémonie d'ouverture**

Pause café (10h00-10h30)

Séance 1 : Introduction aux principaux instruments juridiques régionaux et internationaux relatifs à l'égalité et aux droits des femmes

10h30-11h30 • **Les principaux instruments internationaux de protection des droits de la personne humaine et leurs organes de suivi**

La Charte internationale des droits de l'homme

Les instruments internationaux des droits de l'homme

Les organes de suivi

Questions-réponses / Débat

11h30-13h00 • **La Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF), son Protocole facultatif et son organe de suivi**

Fondements et histoire

Principaux droits et dispositions

Le Protocole facultatif

Le Comité pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes : Membres, mandat, méthodes de travail, recommandations générales

Questions-réponses / Débat

Pause déjeuner (13h00-14h30)

14h30-16h00 • **La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (Charte de Banjul) et son Protocole relatif aux droits des femmes (Protocole de Maputo) :**

Fondements et histoire

Principaux droits et dispositions énoncés

La Cour africaine des droits de l'homme

Le Protocole de Maputo et sa mise en application

Questions-réponses / Débat

Mardi 17 février 2009

Séance 2 Mise en œuvre des instruments internationaux et régionaux

09h30-11h00 • **Le rôle des parlements et des parlementaires dans la mise en œuvre des instruments internationaux et régionaux**

Mise en place d'un cadre législatif et de suivi adéquat

Contrôle de l'action gouvernementale

Travail avec la société civile, les médias et autres concernés

Participation du Parlement au mécanisme de rédaction et de présentation des rapports

Rôle des instances parlementaires spécialisées

Questions-réponses / Débat

Pause café (11h00-11h30)

Séance 3 : Perspective régionale dans l'application des conventions régionales et internationales relatives aux droits des femmes

11h30-13h00 • **Avancées et défis dans l'application des conventions régionales et internationales relatives aux droits des femmes dans la sous-région**

Ratifications, réserves

Etat des rapports au Comité des Nations Unies pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes

Principales recommandations formulées aux pays de la sous-région par le Comité des Nations Unies pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes

Questions-réponses / Débat

Pause déjeuner (13h00-14h30)

14h30-16h00 • **Questions d'intérêt spécifique dans la sous-région (Travail en groupe)**

Elimination de la discrimination à l'égard des femmes dans la vie publique et politique

Egalité devant la loi sur les questions relatives au mariage et droit de la famille

L'implication de la femme dans la prévention des conflits

Questions-réponses / Débat

16h00-17h00 **Rapports des groupes de travail**

Mercredi 18 février 2008

Séance 4 : Perspectives nationales dans l'application des conventions régionales et internationales relatives aux droits des femmes

9h30-11h00 • **Expériences parlementaires de la sous-région**

Questions-réponses / Débat

Pause café (11h00-11h30)

11h30-13h00 • **Expériences parlementaires de la sous-région (suite)**

Questions-réponses / Débat

Pause déjeuner (13h00-14h30)

14h30-15h30 • **Expériences parlementaires de la sous-région (suite)**

Questions-réponses / Débat

Séance 5 : Synthèse et actions et mesures de suivi

15h30-16h30 • **Quelles actions et mesures pour la mise en œuvre des instruments internationaux et régionaux dans la sous-région?**

Mécanismes parlementaires de suivi des recommandations du Comité de la CEDEF : levées des réserves, révisions législatives, production législative, contrôle de l'action gouvernementale...

Le rôle du Parlement dans la préparation du rapport et l'information du Parlement

Coopération et coordination entre le Gouvernement, le Parlement, la société civile et les organisations internationales

Actions de sensibilisation

Coopération interparlementaire sous-régionale, régionale et internationale

Questions-réponses / Débat

Pause café (16h30-17h00)

17h00 Séance de clôture

- Présentation et adoption du Rapport du Rapporteur
